Le projet d'Agglo AMBITION 2030

Le 7 mars 2022, les élus de la Communauté d'Agglomération ont voté en conseil le projet d'Agglo AMBITION 2030 qui fixe jusqu'en 2030 les orientations stratégiques de la Communauté dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement, mobilité, habitat, environnement et gestion des ressources, culture, sport....

Le projet d'Agglo contribue aussi à renforcer l'identité communautaire et rassemble les acteurs du territoire : acteurs économiques, partenaires institutionnels, habitants... dans une démarche partagée.

Les 6 orientations stratégiques

Les élus ont fixé 6 orientations stratégiques pour répondre aux enjeux qui sont ressortis du diagnostic et filtrer les actions issues du travail des élus et de la concertation avec la population. L'objectif ? répondre pleinement aux besoins de notre territoire et à vos attentes.

- Mettre en valeur **l'axe Seine**, la colonne vertébrale de notre territoire pour le cadre de vie de ses habitants et **l'attractivité touristique;**
- Accroitre **l'activité économique** afin de renforcer l'emploi et pérenniser les recettes fiscales de l'Agglo;
- Assurer **la transition écologique** de notre territoire, notamment par l'amélioration **des mobilités** et la préservation **des espaces de biodiversité;**
- Accompagner **la réussite éducative** et l'essor de **l'enseignement supérieur;**
- Amplifier **la solidarité communautaire** au travers notamment de l'accès **au logement et à la santé;**
- Promouvoir **la sécurité publique** à l'échelle intercommunale.

Un projet en 59 actions

Le projet d'Agglo Ambition 2030 est constitué de 59 actions qui sont réparties en 4 thématiques :

- **"On bouge"** pour le tourisme et la mobilité ;
- **"On agit"** qui regroupe le développement économique, la prévention des inondations et la sécurité publique ;
- **"On préserve"** pour les questions liées à l'aménagement, aux paysages et à la protection des ressources ;
- **"On est solidaire"** qui recouvre la santé, l'enseignement supérieur, la politique de la ville, l'insertion et l'habitat.

Découvrez en détail le projet d'Agglo et sa synthèse !

Une démarche en 6 étapes

En octobre 2020, les élus et les services de l'Agglo se sont mobilisés pour élaborer le projet d'Agglo.

1. **Janvier-février 2021 > Diagnostic et définition des enjeux.** Quelles sont les forces et les faiblesses de notre territoire, ses atouts ? Quelles opportunités se présentent à lui ? A quelles menaces doit-il faire face ? A l'issue du diagnostic, 26 enjeux ont été définis et une synthèse établie ;
2. **Mars-mai 2021 > Proposition d'actions par les élus.** Plus de 500 participants (élus communautaires et municipaux)

ont été accompagnés par les services de l'Agglo. Les 26 groupes de travail ont produit 149 propositions ;

3. **Octobre-décembre 2021 > Concertation avec la population.** Un site internet ambition2030.fr et 4 réunions publiques vous ont permis de vous exprimer sur vos envies pour votre Agglo. Cette concertation a fait émerger 543 contributions ;
4. **Janvier-février 2022 > Bilan de la concertation.** Les contributions ont été analysées. Les plus pertinentes ont été retenues pour être intégrées au plan d'actions du projet d'Agglo AMBITION 2030 ;
5. **Février 2022 > Finalisation du plan d'actions.** Le plan d'actions répond aux enjeux et aux orientations stratégiques retenues par les élus ;
6. **7 mars 2022 > validation du projet d'Agglo par les élus au conseil communautaire.**

Ambition 2030, un an après

Un an après l'adoption du projet de territoire AMBITION 2030, les élus communaux des 20 villes de l'Agglomération, les élus intercommunaux et les agents de la Communauté d'Agglomération se sont réunis pour faire un point d'étape.

LIENS UTILES

Consulter l'intégralité du projet d'Agglo Ambition 2030

TÉLÉCHARGER

Synthèse du projet d'Agglo | PDF - 8,7 Mo

À LIRE AUSSI

AMBITION 2030 : POINT D'ÉTAPE, 1 AN APRÈS LE LANCEMENT

LES ENJEUX DU PROJET D'AGGLO

LES 9 ATOUTS DE L'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30